



Dossier d'inscription

Formation de Yoga du Son

Formule intensive - SUISSE 2024



Adresse de correspondance :
Institut des Arts de la Voix
4 rue de Martray - 17290 Ardillières

Tel : 0033 6 03 18 07 41
Mail : contact@yogaduson.net

**Formation
Professionnelle
Reconnue partout en
Europe par la FNYS**





Patrick Torre
Créateur de l'école



l'esprit et l'engagement

Formation au Yoga du Son

L'Institut des Arts de la Voix a pour vocation d'enseigner le Yoga du Son dans une approche universelle de la spiritualité. L'Institut est indépendant, libre de dogmes et respecte toutes les appartenances religieuses sans dépendre d'aucune d'elle et se réfère à la Conscience. Elle réunit les meilleurs spécialistes des différentes traditions dans un esprit de découverte et de partage. Première école créée en Europe sur les applications spirituelles de la voix, l'Institut ouvre des perspectives uniques dans les domaines de la santé, du développement personnel et de la spiritualité. Au cours de ces rencontres pédagogiques nous nous retrouvons dans la joie de partager ces trésors incomparables de la voix qui constituent Le "Yoga du Son" et la phonothérapie..

Formation intensive

Cette formation intensive et résidentielle est destinée aux pratiquants préférant les lieux naturels où l'énergie est préservée de l'agitation des grandes villes. Elle se déroule sur une période 1 mois, en deux stages résidentiels de 5 jours à Montavon en Suisse. C'est un temps d'acquisition et d'intégration de connaissances et de découverte de soi à travers l'expérience des sons. Il donne en outre une maîtrise de la méditation, une connaissance incomparable de la voix et des mantras. (Durée : 10 jours) Une avancée rapide sur la voie spirituelle.

Osez votre voix un nouveau métier vous attend !





Professeurs	Modules
Patrick Torre	A - B
Mahaut Aeschlimann	A - B
Dana RUCH	A

Institut des Arts de la Voix

Tel : 0033 (0)6 03 18 07 41

Mail : contact@yogaduson.net

Organisme de formation 75170225817

N° SIRET : 38763194800057

N° TVA intra : FR07387631948

Les Professeurs Formation au Yoga du Son



Patrick Torre

Maître de Yoga du Son, Patrick Torre transmet l'Art des Mantras et du chant harmonique dans le cadre de l'Institut des Arts de la Voix dont la vocation est de former les Professeur de Yoga du Son en France. Depuis trente ans, il propose une synthèse unique des techniques vibratoires anciennes conduisant à la méditation et à l'Eveil de la Conscience



Mahaut Aeschlimann

Art-thérapeute diplômée et enseignante de yoga, Mahaut Aeschlimann place au centre de sa démarche la conscience du corps, la présence au coeur et la pratique de la méditation. Dans cette orientation, son parcours professionnel l'a amenée à se former en mouvement spontané, chant intuitif, tao curatif, pleine conscience et yoga du son.



Dana Ruch,

Enseignante diplômée du Kripalu Center for Yoga and Health, à Lenox dans le Massachusetts (USA) et détentrice d'un baccalauréat en Arts et Humanités de l'Université de Maryland, où elle a suivi une formation de danseuse et de chorégraphe.



Professeurs

Modules

Patrick Torre

A - B

Mahaut Aeschlimann

A - B

Dana RUCH

A

Institut des Arts de la Voix

Tel : 0033 (0)6 03 18 07 41

Mail : contact@yogaduson.net

Organisme de formation 75170225817

N° SIRET : 38763194800057

N° TVA intra : FR07387631948

Le Programme Formation au Yoga du Son

Apprendre le Yoga du Son

Module A : • Du 3 au 7 avril 2024 à MONTAVON SUISSE

Principes fondamentaux du yoga du son et du Sound healing: la Voix, le Son et la métaphysique de l'homme et de l'univers, la physique quantique et le son. Travail de la voix et de l'écoute. La phonation : Préparation à la mise en place du son de base, ouvrir la voix, poser la voix, soutenir la voix. Les techniques du chants harmonique, les sons de guérison, les 5 "sons mère" sons sources et les mantras. Hatha yoga sonore : Tenir et ouvrir l'assise par les sons, les techniques de méditation par la voix et les mantras. Expérimentation des Koshas et des 7 corps par le système énergétique des chakras.

Comment construire une séance de Yoga du son : la structure du cours, l'attitude, les 7 phases de la séance, le déconditionnement mental, les techniques de Pranayama associées au son. L'art du souffle, les Kryas et bija mantra, les techniques de purification par le souffle et les sons de guérison. Le Hatha yoga sonore : travail du son dans les postures asanas, la dimension subtile des asanas, le sacré dans le vécu de la posture par l'activation des bijas mantras dans la pratique du hatha yoga. Les séries de mouvements et mantras dévotionnels (Surya Namaskar, Gayatri mantra, Om Mani Padme Hûm, Adonai,..

Module B - Du 29 mai au 2 juin 2024 à MONTAVON SUISSE

Exploration du corps d'énergie et du corps spirituel : les qualités d'énergie, le système des Chakras, les différents plans de conscience,... mise en place d'une pratique avec des mantras personnels. La phonothérapie, la Mantra thérapie (Sound Healing) et les techniques de guérison pour une évolution psychique et spirituelle.

Intégration du sacré dans la pratique de Yoga du son. Le corps spirituel et le corps Divin,... Comment établir la relation juste avec le grand principe de la vie. Sons de guérison, sons de protection, sons de purification, sons de reliance. Les séries et mouvements associés aux mantras (Surya Namaskar, Gayatri mantra, mantras tibétains, indouistes, chrétiens, hébraïques, soufis, kodo japonais, kundalini yoga, mantras celtiques, chant grégoriens,...

Le Tantra : L'Art de devenir un être conscient. Découvrir toutes les dimensions de ce que nous sommes à travers l'expérience des mantras de réalisation. Le Divin et l'Énergie-lumière : L'art des mantras dans la dimension spirituelle. La voie du cœur et de l'Amour. Phonothérapie® : faire un Bilan vocal et énergétique. Évaluation psycho énergétique de la voix et des chakras.



Modalités administratives et Financières Formation au Yoga du Son

Conditions Financières et modalités

Coût pédagogique : 1860 € TTC

Modalités d'inscription et de paiements

- Réservez votre place en versant 400 € d'arrhes par Carte bancaire ou paypal sur le site : www.yogaduson.ch ou faire un virement bancaire de à l'ordre de **Institut des arts de la voix**, 4 rue de Martray 17290 Ardillières (France)
IBAN : FR76 3000 4000 1300 0100 9810 211
- Le solde de 1460 € est à verser sur place le 3 avril 2024 .

Le coût de la formation (Hors frais d'inscription) sera versé sur place après validation de l'inscription. Si pour des raisons sérieuses, vous manquez l'un des modules, celui-ci est rattrapable sans surcoût. En cas d'indisponibilité d'un professeur, l'école se réserve le droit de nommer un nouveau professeur pour assurer le présent programme pédagogique. Les lieux et dates des stages peuvent exceptionnellement être modifiés en cas de nécessité, sans donner lieu à une indemnisation de transport ou à un remboursement des frais pédagogiques. Le stage reste reportable à une date ultérieure.

Public concerné

Formation Niveau 1 : L'institut est ouvert à tous. Un entretien préalable par téléphone est toutefois recommandé afin de s'assurer que l'enseignement correspond bien à ce qui est souhaité par le candidat et que l'attente de celui-ci sera bien satisfaite.

Entretien téléphonique afin de répondre à vos questions : 0033 (0)6 03 18 07 41

Institut des Arts de la Voix

Tel : 0033 (0)6 03 18 07 41

Mail : contact@yogaduson.net

Organisme de formation 75170225817

N° SIRET : 38763194800057

N° TVA intra : FR07387631948



Hébergement Formation au Yoga du Son

Lieu de la formation

La formation se déroule en présentiel avec possible résidence sur place.
Les réservations se font directement auprès de l'hôtelier.

Espace entre ciel & terre

Route principale 92 – CH 2857 MONTAVON

www.espace-ciel-terre.ch

0041-(0)32 426 55 55

info@espace-ciel-terre.ch

Plusieurs formules sont proposées pour l'hébergement en pension complète

(4 nuitées, pension et pauses) tarif par personne

CHF 1055.- pour un logement en chambre individuelle

CHF 955.- pour un logement en chambre double

CHF 875.- pour un logement en chambre multiple (3-4 personnes)

Pour les personnes non résidentes :

CHF 590.- pour les repas de midi et du soir, pauses et accès aux lieux

CHF 275.- pauses et accès aux lieux

La cuisine est végétarienne, locale et bio. Les repas sont composés d'entrée, plat et dessert.
Les pauses comprennent un libreaccès aux thés, cafés, noix, fruits et douceurs maison.

NB

La réservation pour les nuitées, les repas comme pour les participants externes se fait sans attendre auprès de l'hôtelier. Les chambres seront attribuées dans l'ordre des réservations et selon les disponibilités.

0041-(0)32 426 55 55 ou par mail sous info@espace-ciel-terre.ch

Espace entre ciel & terre

Route principale 92 - 2857 Montavon

www.espace-ciel-terre.ch

0041 - 032 426 55 55



Organisme de formation enregistré
sous le numéro 75170225817 auprès du

N° SIRET : 38763194800057
N° TVA intra : FR07387631948

Bulletin d'inscription à retourner

à

Institut des Arts de la Voix
par Mail à

contact@yogaduson.net



Bulletin d'inscription Année 2024 Formation au Yoga du Son

- Formation Intensive de Yoga du Son**
Module A du 3 au 7 avril 2024 et Module B du 29 mai au 2 juin 2024
Coût Pédagogique : 1860 € TTC (Hors hébergement)

Je soussigné, (Nom et Prénom)

Adresse :

Email : (ecrire en majuscule)

Tel : situation de famille

Date de naissance / / Profession :

m'engage à suivre la formation de Yoga du Son dispensée par l'institut des Arts de la voix à **Espace entre ciel & terre** Route principale 92 - 2857 Montavon (SUISSE)

- Je m'inscris en ligne en versant les arrhes pour l'inscription, soit 400 € sur le site internet** ou par virement bancaire à
Institut des arts de la voix, 4 rue de Martray 17290 Ardillières
IBAN : FR76 3000 4000 1300 0100 9810 211
Le solde, soit 1460 € sera versé sur place l'ors de mon arrivée à la formation.

NB/

Je vous adresse le présent document signé et une photo d'identité dès que possible. J'ai bien noté qu'à l'issue du premier module, **si je ne souhaitais pas continuer la formation, le deuxième module me sera totalement remboursé**, à l'exception des frais d'inscription.

En cas d'indisponibilité exceptionnelle d'un professeur ou du lieu de formation, j'accepte le report du stage à une autre date ou un autre lieu, afin de permettre le bon déroulement de la formation, sans faire valoir aucune indemnisation ni remboursement. Charge à l'institut de me donner toutes priorités pour participer à la cession

Pour accord sur les conditions énoncées sur ce document

Date et Signature: